

Séance du 28 novembre 2025

Le vingt-huit novembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'OULCHES dûment convoqué s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Claude MERIOT Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Nombre de conseillers municipaux présents : 08

Nombre de conseillers municipaux votants : 08

Nombre de conseillers municipaux pour : 08

Date de la convocation : 24 novembre 2025

Résultat du vote : adoptée

Présents : Claude MERIOT, Bernard RETAILLAUD, Gilles RODIER, Jean-Louis BELIERES,

Thierry DEMARS

Martine JOLIVET, Marie-José VIVIEN, Dominique TARDY.

Absent excusées : Daniel HOESSEN, Yvette LACIPIERE.

Madame Martine JOLIVET a été élu secrétaire.

OBJET : Admission en non valeur de créances éteintes

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de Madame la Trésorière de LE BLANC.

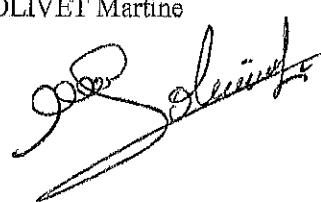
Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir admettre en créances éteintes un montant de 2 022,21 euros sur le budget Logements Sociaux correspondant à la liste 7339990131 suite à la commission de surendettement des particuliers de l'indre – effacement de dette, décision du 29 octobre 2021, les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 65.

Après examen de ce dossier, le Conseil Municipal, délibère et approuve la demande de Madame la Trésorière de LE BLANC.

Le Maire,
Claude MERIOT



Secrétaire de séance
JOLIVET Martine



Accusé de réception en préfecture
036-213601487-20251128-DE-047-2025-DE
Date de télétransmission : 04/12/2025
Date de réception préfecture : 04/12/2025